



Compte rendu de la réunion du lundi 8 DECEMBRE 2008

Présent(e)s :

Marie-Thérèse JANOT – Présidente déléguée

Denise BAVYE – Conseillère Municipale - Déléguée à la Démocratie Participative

Rose BUFFETAUD ,Alain CHERRIER, Lucette CUVILLER, Frédéric KUADJOVIH,
Jacques LEININGER, Pierre PAOLETTI , Dominique PIERRE, Laurent QUIRET,
Edeltraud SALOME, Nicole STREBELLE, Marc UNAL Marie PauleVANDENBUSSCHE .

Excusées :

Dalila CORNIL, Frances ZIELINSKI , Viviane VASSEUR.

Absents :

M. et Mme CATRY, Walter DEFRANCE, Ludivine DESCAMP Patrick DRANCOURT,.

Secrétaire de séance : Dominique PIERRE

Points à l'ordre du jour

- approbation du compte-rendu de la réunion du 5 novembre 2008
- règlement des Comités de quartiers
- communication
- suivi des questions en cours
- questions diverses

Compte-rendu de la réunion du 5 novembre 2008 par Marc UNAL

Lecture rapide du compte-rendu, en rappelant notamment les grands points abordés lors de cette réunion :

- la commission Travaux et de la commission Droit au Vélo : commissions internes au comité de quartier qui se sont réunies le 20 Octobre 2008
- la présentation des projets relatifs à la zone 30 rue du Général Leclerc, au parc de stationnement prévu sur l'emplacement de la maison Hochart (avenue Jean Jaurès)
- le rappel aux procédures à adopter pour le dépôt des encombrants et la sortie des «poubelles »
- la communication interne et externe du comité de quartier
- la place et le rôle du comité de quartier

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

- : - : - : - : - : - : -

Marie-Thérèse JANOT :

Place et rôle du Comité de quartier : suite aux observations faites lors de la réunion du comité de quartier du 5 novembre sur ce sujet, MT JANOT rappelle l'origine de la création des comités de quartier, véritables relais privilégiés entre la population et le conseil municipal. Il s'agit de la mise en place d'un espace de concertation, de débats, d'expression permettant de faire remonter les attentes, les interrogations des habitants mais également de les inciter à participer à la vie de leur quartier en soutenant les projets collectifs qu'ils peuvent proposer.

Depuis leur création (en 2002), les comités de quartier ont évolué : à l'origine, ils étaient constitués de 3 collèges (membres désignés par le Conseil Municipal, membres représentant les associations et commerçants, membres représentant les habitants.

Plusieurs constats (absences, difficultés dans le renouvellement des membres...) ont amené les membres des comités de quartier à proposer des modifications.

Cette évolution n'est pas figée : ainsi, sur la base des expériences mutuelles des différents comités de quartier de la ville, il est toujours possible de proposer des améliorations

Echanges des membres du comité autour du nouveau Règlement Intérieur proposé

A signaler : une nouvelle diffusion de document aura lieu à la prochaine réunion (visiblement, chacun n'étant pas en possession des mêmes supports)

- parole proposée au public (modification de l'article 16 Bis)
- collège « habitants » porté à 14 membres (dont 5 anciens membres maximum)
- un bureau composé du Maire (Président), de la Présidente déléguée, d'un(e) secrétaire désigné à chaque séance
- un registre tenu à jour en Mairie
- un panneau d'affichage spécifique attribué à chaque comité de quartier
- une demande spécifique dans le public : que le règlement intérieur puisse être consulté sur le site internet de la ville

LA COMMUNICATION – Laurent QUIRET

- Une proposition de « groupe de travail collaboratif » entre les membres du Comité de quartier, par internet (création d'un lien « google ») – un test sera fait vers tous les membres qui le souhaitent
- Identification de panneaux dans le quartier
- Le site internet de la ville (compte - rendu – convocations)
- Boîte aux lettres
- Informations dans la Voix du Nord

Il est demandé qu'une définition précise du secteur géographique du quartier (plan – délimitation des rues) soit produite pour la prochaine réunion du comité – ce qui permettrait aux membres du comité de se partager le secteur ainsi défini (idée de la constitution d'une équipe de « diffusion »)

Questions – échanges et réponses diverses abordées par le public et les membres du Comité

- problème réglé des ambulances, rue Chaland
- stationnement rue des Roses (impasse) : 5 places supplémentaires, suppression du passage piéton ? avis qui sera demandé aux riverains (L. Quiret)
- dangerosité de certains passages piétons : notamment celui en face de la poste – à l'arrêt de bus
- fermeture de la station service
- problème des places « handicapés » face aux kinésithérapeutes (avenue Jean Jaurès), problème aussi rue Général Leclerc : il est signalé que ces demandes seront transmises à la commission municipale « handicapés » mais d'ores et déjà, il convient de savoir que toute place sur le domaine public, réservée à un stationnement pour personne handicapée ne peut être déplacé..
- commission « vélo » : projet de la rue du Général Leclerc – si piste cyclable, suppression d'un côté de stationnement
- sécurité au bout de la rue du Général Leclerc – STOP – manque de visibilité
- le parking de l'avenue Jean Jaurès (ancienne maison Hochart) : emplacements souhaités pour les vélos : une commission extra municipale va être mise en place dont le but sera de travailler sur toute la circulation vélo : elle sera notamment composée de membres d'associations et c'est Laurent QUIRET qui est proposé pour siéger au sein de la commission, au titre du Comité de quartier
- Esterra : problème des marches arrières
- Les poubelles collectives privées
- Transpole : cohabitation des bus très difficile avec les vélos – problème d'appréhension des priorités
- Piste cyclable (pont de la Camif)
- Une demande spécifique des services municipaux : Rue de Fâches – gros problèmes de stationnement et de circulation – il est proposé un stationnement unilatéral dans cette rue
- Idée de création de « passing - place » (forme de décochement permettant à des véhicules de se croiser) – la question sera reposée au comité et aux habitants
- à signaler : le problème du bruit occasionné par les « ralentisseurs »
- les poubelles à déjections canines : deux sont prévues – l'une près de l'église, l'autre en bas de la rue chaland

**PROCHAINE REUNION
LE 12 JANVIER 2009 à 19 H**

Une proposition à inscrire à l'ordre du jour

- les projets des autres quartiers : fêtes des voisins etc...